

Composition de la commission d'Examens des Vœux

Campagne universitaire 2026-2027

Certificat de Capacité en Orthophonie

- VU** les articles L. 612-3, L. 631-1 et D. 636-18-3 et suivants du Code de l'éducation ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission sont examinées par des commissions d'examen des vœux Parcoursup composées des personnes désignées ci-après :

Président·e :	Eva SIZARET
Membres :	Romuald BLANC Carole EL AKIKI Ingrid HARIVEL OUALLI Mélanie IMBERT
Suppléant·e :	Marco PASI

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, 22 janvier 2026

Pour le Président de l'Université et par délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Stéphanie Carrez', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Stéphanie CARREZ